

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU CVT

Du vendredi 21 mars 2014 à 19 h 30

PROCÈS-VERBAL

Notes et rédaction : L. Busslinger

1) Liste de présence :

32 présents et 8 excusés

2) Adoption du PV de l'AG du 21.03.2013 :

Le procès-verbal est approuvé sans remarques.

3) Rapports :

a) du Président

Claude Chevalley rend hommage à Jacques Jaggi. Décédé fin 2013, Jacques Jaggi a présidé la commission de construction de la première halle, inaugurée en 1995. Sa ténacité a permis cette réalisation qui a pris six ans. 1995 a aussi été l'année de l'arrivée de notre directeur Philippe Serex et de nos restaurateurs, Eric et Beate Lacueille. Merci de ces 19 ans de fidélité et d'engagement. Le CVT a la chance de pouvoir travailler dans la durée, avec une stabilité remarquable pour un club de tennis. En 2013 le tournoi de la Riviera a vécu sa 60^è édition. Avec 280 inscrits il reste l'un de plus importants tournois de Suisse romande. Merci à son directeur Daniel Meyer. L'un des participants, Claude Mory, n'a pas manqué une seule édition, ce que *24 Heures* a remarqué.

Les finances (petit déficit, voir rapport du caissier) sont marquées par l'achat d'un régulateur de tension électrique qui doit permettre une économie de courant de l'ordre de 20% et être ainsi amorti en 3 ans. Déjà couvert de panneaux solaires et récupérant les eaux de pluies le CVT se préoccupe de l'environnement. Il entend néanmoins rester accessible et la saturation du parking (redoutée dès l'extension de 2009 et les oppositions de l'ATE à de nouvelles places) devient un problème. Le comité verra comment agir.

Avec 196 couples, 290 adultes, 32 étudiants, 64 juniors et 356 écoliers l'effectif du CVT est stable à près de 1000 membres. Les arrivées compensent les départs et 9800 francs de finances d'inscriptions ont été encaissés en 2013. Compte tenu des tournois, interclubs, badminton, basket etc. plusieurs milliers de personnes fréquentent annuellement le club.

Délégué à Swisstennis, Claude Chevalley signale que l'organe faîtière du tennis suisse recense 54'000 licenciés, 265 tournois et 4300 équipes d'interclubs. Financièrement la coupe Davis a beaucoup d'importance (490'000 francs de bénéfice en 2012 et 150'000 en 2013). Avec 15'700 places déjà vendues pour le quart de finale de Genève contre le Kazakhstan 2014 devrait être un bon cru.

b) de la commission technique

Estelle Glauser présente les résultats des interclubs. Les équipes féminines de LNB (30+), LNC et 2^e ligue se sont maintenues. L'équipe de 1^{ère} ligue a été promue en LNB. Bravo !

L'équipe masculine de LNB n'a pu, elle, assurer son maintien. Elle est reléguée en LNC. L'équipe de LNC et les trois équipes de 2^e ligue se sont toutes maintenues. Les équipes de 2^e ligue (35+) et (45+) ont gagné leurs promotions et sont donc en 1^{ère} ligue en 2014.

c) de la commission junior

Sous la direction de Philippe Serex la formation est une des grandes forces du CVT. Entre les stages de Pâques, d'été (6) d'octobre (2), le stage compétition, les cours d'hiver-printemps, ce sont 293 enfants qui ont fréquentés les courts. L'équipe de professeurs et moniteurs (15 personnes) est entièrement formée de diplômés. Un gage de qualité, qui permet aussi d'annoncer tous les cours à Jeunesse + sport (17'000 francs de subventions). Merci à tous pour le travail accompli.

Sur le plan des résultats notre équipe filles, moins de 15 ans, R4-R9 a été Championne romande et demi-finaliste suisse. Chez les juniors, toutes catégories confondues, le CVT a enregistré 2 titres suisses, 1 finaliste suisse, 6 demi-finalistes suisses, 10 titres vaudois, 5 finalistes vaudois, 7 demi-finalistes vaudois.

Chez les actifs félicitations aux joueurs et joueuses, Marika Weibel (championne CH seniors pour la... fois !), Marianne Robin (championne vaudoise en doubles jeunes seniors R1/R9), Anne Jung (championne vaudoise jeunes seniors R6/R9), David Corminboeuf (finaliste championnat VD jeunes seniors). Et bravo à l'équipe de Michel Schwartz, finaliste de la coupe vaudoise des + de 50 ans.

4) Rapport du caissier et de l'organe de révision

Nicolas Vogel présente les comptes et le bilan. Année sans surprise, un seul investissement imprévu l'achat du régulateur de tension électrique (35'000 francs, voir rapport du président).

Au bilan, les immobilisations représentent 8'528'239 francs 31.12.2013 (8'630'239 en 2012)

Suite aux amortissements comptables, les emprunts bancaires ont passés à 8'324'700 (8'454'900).

L'exercice se solde par une perte de 12'762 fr (+11'643 fr), principalement due à une augmentation du poste « administration et direction » avec un rattrapage AVS de 10'000 francs. Les frais financiers ont fortement augmentés (+26'500 fr) dû au renouvellement des emprunts (ATF) avec une partie de 2012 supportée en 2013, ce qui ne devrait pas se reproduire lors des prochains exercices. Les fonds propres au 31.12.2012 se montent à 19'085 fr (31'847).

Les revenus opérationnels ont légèrement diminués par rapport à 2012 mais sont conformes au budget et atteignant 1'271'711 fr (1'327'658 en 2012). Les abonnements d'hiver et les locations sont en légère baisse mais les rentrées de la halle multisport continuent à augmenter.

Total des produits d'exploitation (milliers de francs) :	1410	(1457 en 2012)
Total des charges avant impôt et amortissements :	1253	(1236)
Résultat avant impôt et amortissements :	157	(221)
Résultat de l'exercice :	-12,8	(11,6)

Les rentrée de la Halle multisport augmentent (2009 : 22'552 ; 2010 124'186 ; 2011 : 151'827 ; 2012 :162'380 ; 2013 : 163'031). Le cash-flow a toutefois baissé (2009 = 43'050 ; 2010 = 132'751 ; 2011 = 201'382 ; 2012 = 167'443 ; 2013 = 128'688). On vise en 2014 un résultat proche de 2012.

Révisés professionnellement depuis 2012 les comptes ont été contrôlés par le réviseur extérieur, EG Révision. Conclusion : « Sur la base de nos contrôles, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts. »

Mis en discussion ces comptes suscitent une question sur la durée des emprunts (ATF). Un membre suggère un taux fixe de plus longue durée. Sur la base de divers avis de spécialistes le comité s'en tient pour l'heure à une durée de trois ans pour la majorité de ces emprunts.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, de même que les différents rapports

5) Nomination du Président

Le vice-président Laurent Busslinger représente Claude Chevalley au poste de président.

Claude Chevalley est reconduit à son poste par acclamations.

6) Nomination du Comité

Quatre membres en place se représentent, soit : Laurent Busslinger (vice-président) ; Nicolas Vogel (caissier) ; Estelle Glauser (comission technique); David Corminboeuf (matériel). Maman pour la deuxième fois Davina Duronio a présenté sa démission. Elle est remplacée par Fabian Noverraz. Davina est remerciée pour son activité, le dynamisme et la bonne humeur qu'elle y a toujours mis.

Le comité est élu par acclamations.

7) Nomination de l'organe de révision des comptes.

Sur proposition du Comité, l'assemblée **décide à l'unanimité de reconduire pour un an le mandat de la fiduciaire EG Révision**. Elle remplit les conditions d'indépendance requise.

8) Cotisations 2014 et budget 2014

Sans changement après l'adaptation de 2012

Approbation unanime

Présenté par Nicolas Vogel, le budget a été établi sur des bases prudentes. Le cash-flow devrait remonter à quelque 153'000 francs. Y compris 145'000 francs d'amortissements et 226'000 francs de frais financiers le résultat de l'exercice devrait atteindre 8'800 francs.

9) Rapprochement CVT-Nestlé, état du dossier

Claude Chevalley se montre optimiste. L'agrandissement envisagé (6 courts ouverts, 2 courts couverts) paraît possible dans le cadre du PPA et du PGA actuels. Le déplacement de la route vers le sud de même qu'un échange de parcelles (zone verte) entre les communes de Vevey et St-Légier semble aussi possible. Nestlé (demandeur et futur financeur) a mandaté pour des pré-études un architecte qui est le successeur de celui ayant réalisé notre halle de badminton. Le comité est bien décidé à ne prendre aucun risque financier et à garder le fonctionnement du club tel qu'actuellement.

Une discussion permet d'évoquer le problème du parking (un agrandissement sera réclamé) ; des juniors (avec de nouveaux courts l'absorption des cours délivrés à Nestlé sera possible) ; et de la structure du Club (tous les membres ex-CVT ou ex-Nestlé seront à la même enseigne).

De toute façon une AG extraordinaire sera nécessaire. La demande d'un membre de la voir précédée d'une large et complète information rejoint la volonté du comité.

10) Programme 2013

Présenté par Philippe Serex. Tournoi d'ouverture le 26 avril. Remerciements à tout le staff pour son travail et un accueil de qualité. Philippe note que 1180 joueurs ont participé aux 25 tournois d'hiver mis sur pied à La Veyre. Sur le site du club une rubrique « recherche partenaire » va être ouverte.

11) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'a été déposée.

12) Proposition du comité

Le comité n'a pas de proposition,

13) Divers

Pas de divers

La séance est levée à 21 h.

Le Président, Claude Chevalley

Le vice-président et secrétaire ad hoc, Laurent Busslinger